



## Ordre du jour

### de la 103e assemblée des délégués de la FSEC du 14 mars 2020, à 13.30 heures à 9465 Salez SG

1. Ouverture de l'assemblée par le président
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'AD 2019 à Planfayon FR
4. Rapport annuel 2019
5. Comptes annuels 2019 & rapport des réviseurs
6. Décharge au comité
7. Elections
  - 7.1 Comité
  - 7.2 Bureau de révision
8. Motions des membres \*\*
9. Modifications des statuts
10. Programme d'activités 2020
11. Budget 2020
12. Lieu de l'AD 2021
13. Distinctions honorifiques
14. Informations
15. Divers

Ensuite:

- **Exposé concernant la loi sur la chasse par Monsieur Markus Ritter, conseiller national, président de l'Union Suisse des paysans et co-président du comité «OUI à la loi sur la chasse»**

*\*\* Les motions doivent être adressées par écrit à la Fédération suisse d'élevage caprin, Schützenstrasse 10, 3052 Zollikofen, au plus tard 10 jours avant l'assemblée.*